SOS Hépatite Maroc a célébré la journée nationale des Hépatites

Zitouni IMOUNACHEN - 2014-12-02 18:41:14 - Vu sur pharmacie.ma

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale des hépatites, l'Association SOS Hépatites a organisé une journée de sensibilisation, le lundi 1er décembre 2014 au siège de l'association situé à Derb Soltane. Cette journée avait pour objectif de mettre en exergue l'impact humain de l'hépatite virale et surtout démystifier ce fléau qui ne cesse de se propager et qui touche 3 millions de marocains.

Près d'une cinquantaine de médecins généralistes, spécialistes et acteurs incontournables dans la prise en charge médicale des malades atteints des hépatites, mais aussi patients et journalistes, ont pris part à cette journée.

Rappelons que 'hépatite à travers ses différents types (A, B, C…), touche 500 millions de personnes à travers le monde, soit 10 fois plus que le nombre de personnes infectées par le VIH/ Sida. D'ailleurs 1,5 millions de personnes décèdent chaque année suite aux hépatites A et B. Au Maroc, 3 millions de personnes souffrent d'hépatite, le plus souvent B et C. Ces deux hépatites sont considérées comme un problème urgent de santé par 80% des 135 pays sondés dans une étude de l'OMS.

Cette journée de sensibilisation était une occasion propice pour alerter les citoyens marocains sur les dangers de l'hépatite et surtout les informer des précautions à prendre. Elle a également permis à des patients d'apporter leur témoignage sur leur vécu pathologique et leur parcours de soin. Lequel peut s'avérer le plus souvent comme un parcours difficile. Car « le coût traitements des hépatites B et C qui s'étalent sur plusieurs années est onéreux », explique le Pr. Driss Jamil, président de SOS Hépatites Maroc et membre du comité scientifique de l'Alliance Mondial des Hépatites. Cette journée de sensibilisation nationale est également une opportunité pour réfléchir avec les pouvoirs publics sur les moyens et les méthodes pour assister les patients. Il s'agit également pour l'association de poursuivre son œuvre en faveur des malades, par la reconnaissance de leurs droits d'accès aux soins et amélioration de leur prise en charge.